

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cesson-Sévigné, le lundi 10 mai 2021

Golfe du Morbihan : l'OFB suit les oiseaux d'eau migrateurs



Pose d'un dispositif de suivi GPS sur un canard
© Jérôme Cabelguen/ Office français de la biodiversité

La saison hivernale est terminée, entraînant avec elle le départ des oiseaux d'eau migrateurs. C'est le cas notamment des Canards siffleurs et des Sarcelles d'hiver. Toutes deux présentes dans le golfe du Morbihan en période d'hivernage, ces deux espèces ont entamé leur retour sur leurs zones de reproduction.

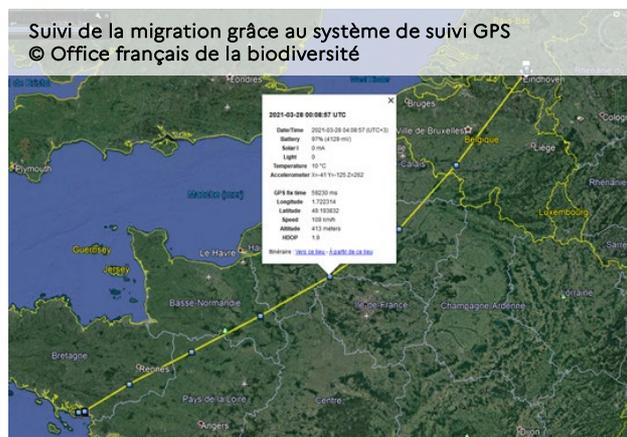
Pour suivre ce départ, les équipes de l'Office français de la biodiversité et de la Réserve Naturelle des Marais de Séné ont capturé 13 individus durant l'hiver 2020-2021 afin de les équiper d'un système de suivi GPS. Ce dispositif permet d'acquérir de nombreuses connaissances sur leur comportement migratoire.

Les oiseaux ont été capturés sur la réserve de Séné, des marais privés, ainsi que sur le marais du Duer, propriété du Département du Morbihan, et géré par la ville de Sarzeau. Plusieurs individus équipés de GPS ont ainsi débuté la migration de retour vers les zones de reproduction : Europe de l'Est, Russie, Scandinavie.

Certains ont déjà parcouru des distances assez importantes en seulement quelques heures, et avec des vitesses moyennes de vol de près de 100km/h. Un canard siffleur a ainsi effectué un vol quasi-direct golfe du Morbihan – Pays-Bas, en une nuit seulement. Des individus ont également été localisés à l'est de la Pologne et de l'Allemagne, et au sud-ouest de l'Angleterre.

L'équipement GPS de ces oiseaux a été permis grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'OFB.

Pour toute information complémentaire, contactez Jérôme Cabelguen, Conservateur RNCFS golfe du Morbihan - Chargé de mission Natura 2000 - jerome.cabelguen@ofb.gouv.fr



Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.